



SST Initiale

Catégorie : Santé

Durée : 2 jours

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation SST - sauveteur secouriste du travail

Public visé : Tout public (salarié, demandeur d'emploi, travailleur non salarié)

Nombre de participants : 10 maximums

Objectifs de la formation

Être acteur de la prévention et savoir réagir lors d'un accident du travail.

Objectifs pédagogiques

Être en mesure de porter secours lors d'un accident et participer à la prévention des risques dans l'entreprise
Mettre en application les compétences du SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise
Obtenir son certificat SST, pour une durée de 24 mois

Contenu de la formation

Situer le cadre juridique de son intervention de sauveteur secouriste au travail

- Connaître les domaines d'intervention du SST et les limites des responsabilités du SST dans et hors de l'entreprise
- Appréhender cadre juridique de son action :
 - L'obligation de porter secours
 - Article du code de travail
 - Tableau de maladies professionnelles
 - Les statistiques (INRS)
 - Le principe de non-assistance à personne en danger

Réaliser une protection adaptée pour garantir la sécurité d'un individu

- Prendre connaissance des signaux d'alerte aux populations
- Prendre connaissance des consignes de protection
- Définir la notion de « danger », de « situation dangereuse » et de « risque »
- Repérage des personnes exposées aux dangers identifiés ou qui pourraient l'être
- Appréhender les trois types d'actions possibles pour mettre en œuvre une protection adaptée
 - Les matériels et moyens adaptés à son secteur permettant une suppression efficaces
 - Les personnes habilitées ou expertes dans la mise en œuvre de ces matériels dans son secteur d'activité et selon son entreprise
 - Les moyens et actions à mettre en œuvre
- Être capable de soustraire la victime au danger :
 - Identification des situations dans lesquelles le dégagement de la victime est possible sans danger pour soi-même
 - Les différentes techniques de dégagement d'urgence dans le respect du référentiel technique
 - La mise en sécurité du secouriste, de l'environnement et de la victime
 - Connaissance et repérage des moyens de secours adaptés

Examiner la ou les victimes avant/après et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir

- Assurer la mise en œuvre des actions de recherche et les examens permettant de déceler les signes d'atteinte à la vie d'une victime :
 - Saigne-t-elle abondamment ?
 - S'étouffe-t-elle ?
 - Répond-elle ?
 - Respire-t-elle ?
- En cas de plusieurs signes, définition de l'ordre de priorité des actions de recherche
- Identification des résultats à atteindre selon les signes de menace à la santé décelés

Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement

- Maîtriser les éléments du message d'alerte
- Suivre les consignes du site prévues dans le cadre d'intervention sur victime
- Connaissance des « consignes en cas d'accident » telles que prévues dans l'organisation de l'entreprise
- Choisir le témoin idéal pour faire alerter
- Suivre les consignes permettant d'assurer une transmission efficace de l'alerte

Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée : lui apporter les premiers secours

- Commenter et justifier tous les gestes de premiers secours à effectuer en fonction de l'examen de la victime et de l'apparition des signes vitaux menacés
- Appréhender les différentes situations rencontrées, et pour chacune d'elles, effectuer le geste de premier secours à effectuer
- Assurer le suivi de la victime
- En cas d'apparition de nouveaux signes, identifier la ou les actions à mettre en œuvre et adapter sa conduite aux nouveaux signes décelés

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention des risques en entreprise ou sur le lieu de travail

- Prévention des risques liés au COVID-19 :
 - Adaptation des gestes de secours et des conduites à tenir pour prévenir les risques de transmission lors d'une intervention
 - Modalités à respecter en cas de suspicion d'infection d'un collaborateur
- Repérer les mécanismes d'apparition d'atteinte à la santé
- Définition et présentation du document unique
- Définition, statistiques et conséquences des accidents de travail dans une entreprise, des maladies professionnelles
- Identification de la nature et l'importance des AT et des MP. de son entreprise, sa branche professionnelle et au plan national
- Déterminer les différents intervenants de la prévention dans l'entreprise et en dehors de l'entreprise
- Faire respecter les consignes mises en place pour l'organisation de la prévention dans son entreprise

Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention

- Évaluation des risques, notamment lors de l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels, afin de déterminer les actions à mener pour assurer la sécurité et garantir la santé des travailleurs
- Connaître les actions de prévention pour supprimer (ou faire supprimer) ou réduire (ou contribuer à réduire) les situations dangereuses
 - Selon son champ de compétences
 - Selon les procédures spécifiques en matière de prévention
 - Selon l'organisation de son entreprise
- Combattre les risques à la source
- L'adaptation du travail à l'homme
- Assurer une veille pour mettre en place des moyens de prévention en phase avec les évolutions techniques et organisationnelles
- Définition d'actions de protection permettant d'éviter ou de limiter le dommage
- Connaître les mesures de protection collective
- Respecter les instructions appropriées pour les travailleurs

Informar les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention dans l'entreprise de la (ou des) situation(s) dangereuse(s) repérées

- Connaître les obligations des salariés : le respect du règlement intérieur, des EPI, des habilitations (électriques, conduite d'engins...)
- Le droit de retrait
- Participation aux mises à jour annuelles du document unique d'évaluation des risques professionnels
- Participation aux enquêtes sur les accidents de travail

Modalité pédagogique

Mise en application des acquis tout au long de la formation, au travers d'exercices d'application réguliers et concrets, en lien avec les exigences métier.

Moyens mobilisés:

Présentiel encadré par un formateur dédié doté d'une forte expérience professionnelle.

Modalité d'évaluation

Tour de table au démarrage de la formation.

Alternance de phases théoriques et pratiques permettent une évaluation de l'acquisition des connaissances au fur et à mesure et l'adaptation du parcours.

Grille d'évaluation des compétences en fin de formation.

Passage de certification en fin de parcours.

Types de questions : QCM (avec ou sans image), Hotspot (mise en situation, cas pratiques).

Taux de réussite : 75% (27Q/36Q)

L'épreuve dure 35 minutes

En cas de score faible, et de non-validation, il est possible de passer une session de rattrapage dans un délai de 3 jours entre deux sessions.

Certification

Document délivré après le passage de la certification. Le candidat obtient un certificat de réussite valable 3 ans. Un certificat papier est délivré à tous les participants. Attention : il faut avoir obtenu un minimum de 75% de bonnes réponses afin de voir apparaître le petit pictogramme de réussite lié à la certification. Un rapport détaillé des résultats obtenus est également mis à disposition dans l'espace personnel ICDL du candidat.

Remis en fin de formation

Émargement en présentiel

Fin de stage : attestation de fin de formation

Suivi de l'état d'avancement du parcours du stagiaire à distance et des temps de connexion.

Accessibilité

Un référent handicap présent en interne disponible sur sollicitation.